DDQ FMH

## Statistique médicale 2010

# 30 273 médecins au service de la Suisse

Esther Kraft

#### Introduction

La statistique médicale de la FMH est publiée cette année pour la troisième fois sous sa forme révisée. Outre les données relatives à l'évolution démographique du corps médical, le présent article renseigne aussi sur les différents domaines d'activité - ambulatoire, hospitalier, ou autre. Le premier volet de cet article se consacre aux caractéristiques démographiques des médecins en exercice et à leurs activités professionnelles principales. Le second volet analyse les données issues de l'autodéclaration des médecins au sujet du contenu de leur activité. Le lecteur trouvera un glossaire à la fin du présent article. Tous les tableaux détaillés sont publiés sur le site de la FMH (www.fmh.ch → Autres thèmes → Démographie médicale → Statistique médicale). La présentation des tableaux sur le site internet a été modifiée. Les tableaux peuvent toujours être téléchargés, mais il est dorénavant également possible de rechercher les informations souhaitées de manière interactive et d'imprimer ou d'exporter directement les résultats. Par ailleurs, la statistique médicale de la FMH est disponible cette année encore sous forme compacte et simplifiée: vous pouvez vous procurer le papillon de la statistique médicale 2010 de la FMH en le commandant à l'adresse suivante: ddq@fmh.ch.

#### Tour d'horizon

La statistique médicale 2010 de la FMH passe pour la deuxième fois le seuil des 30000 médecins. Actuellement, 30273 médecins exercent en Suisse, ce qui correspond à une augmentation de 0,4% par rapport à l'année dernière. Cette progression concerne uniquement les femmes (1,6%) – chez les hommes, le nombre de médecins recule par rapport à l'année dernière (0,3%) (cf. tableau 1). La hausse du nombre des médecins en Suisse est donc entièrement due à l'augmentation du nombre de femmes médecins. Cette augmentation du taux de femmes médecins reflète la progression du taux de femmes étudiantes en médecine humaine qui obtiennent leur diplôme. [1]

**Tableau 1**Vue générale des médecins en exercice en 2010.

	femmes en chiffres	en %	homme en chiffi	es res en %	total en chiffres
2008	10264	34,6%	19389	65,4%	29653
2009	10673	35,4%	19493	64,6%	30166
2010	10843	35,8%	19430	64,2%	30 273

En fonction de leur activité professionnelle principale, les médecins sont répartis en trois secteurs: ambulatoire, hospitalier ou autre secteur (par ex. assurances, associations, etc.). Cette classification du corps médical donne le résultat suivant: 53,1% des médecins exercent en pratique ambulatoire, 45,3% en milieu hospitalier et seulement 1,6% travaillent dans un secteur autre que le domaine ambulatoire ou hospitalier (cf. tableau 2). Avec 40,5%, le secteur hospitalier a la proportion de femmes médecins la plus importante; en pratique ambulatoire, ce taux est inférieur de 8,4% – il est passé de 31,4% l'année précédente à 32,1% en 2010 (cf. figure 1).

Vue générale des médecins en exercice en 2010 par secteur (activité principale).

	femmes	hommes	total
secteur	5157	10930	16087
ambulatoire	(32,1%)	(67,9%)	(53,1%)
secteur	5 561	8155	13 <i>7</i> 16
hospitalier	(40,5 %)	(59,5%)	(45,3%)
autre	125	345	470
secteur	(26,6%)	(73,4%)	(1,6%)
total	10843	19430	30 <i>2</i> 73
	(35,8%)	(64,2%)	(100%)

On constate que le nombre de médecins a augmenté dans les deux secteurs au cours des dernières années – de façon un peu plus marquée dans le secteur hospitalier que dans le secteur ambulatoire. Depuis 2003, le nombre de médecins travaillant dans le secteur hospitalier a augmenté d'environ 10%. L'analyse de la tendance actuelle révèle que les chiffres des deux secteurs se rapprochent quant au nombre de médecins en exercice (cf. figure 2).

La répartition en trois secteurs se base sur l'activité professionnelle principale. Les médecins pratiquent essentiellement dans un seul secteur, bien qu'une faible proportion exerce toutefois dans plusieurs secteurs, ce qui donne la répartition suivante: parmi tous les médecins en exercice, 10,6% pratiquent dans plus d'un secteur (par ex. les médecins agréés). Sur les 3212 médecins qui travaillent dans plus d'un seul secteur, environ 90% exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire, et ont un autre poste en parallèle dans le domaine hospitalier.

La tendance est la même lorsqu'on considère le nombre de lieux de travail des médecins. Près de 87% d'entre eux exercent sur un seul site, tandis que 10,9% partagent leur activité entre deux lieux de tra-

1 Kraft E, Hersperger M. Le corps médical en Suisse: formation prégraduée et formation postgraduée, Données et démographie – informatif et passionnant. Bull Méd Suisses. 2009;90(45):1733.

Correspondance: Esther Kraft FMH / Département DDQ Elfenstrasse 18 CH-3000 Berne 15 Tél. 031 359 11 11 Fax 031 359 11 12

esther.kraft@fmh.ch



Figure 1
Diagramme à barres des médecins en exercice en 2010 par secteur, y compris part des femmes (activité principale).

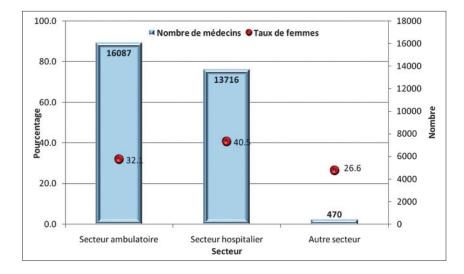


Figure 2
Tendance de la progression des secteurs ambulatoire et hospitalier en 2010 (activité principale).

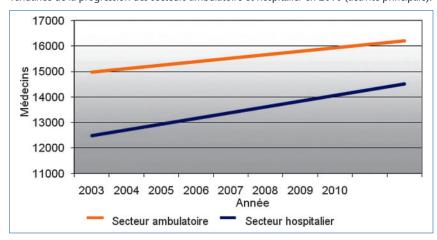
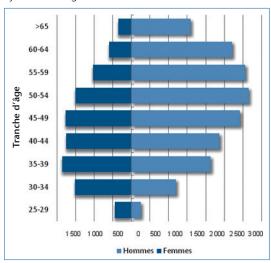


Figure 3 Pyramide des âges des médecins en exercice en 2010.



**Tableau 3**Vue générale du nombre de lieux de travail des médecins

en 2010.

Lieu de travail femmes hommes total 9942 un lieu 16324 26 266 (84,0%) de travail (91,7%)(86,8%)793 2512 deux lieux 3305 de travail (7,3%)(12,9%)(10,9%)trois ou plus 108 594 702 (1,0%)(3,1%)(2,3%)total 10843 19430 30273 (35,8%)(64,2%)(100%)

vail, et seuls 2,3% pratiquent sur trois sites ou plus. Le tableau 3 montre que les hommes sont plus nombreux à exercer à plusieurs endroits (environ 16%) en comparaison avec leurs homologues féminins (environ 8%).

#### Répartition de l'âge du corps médical

En Suisse, la moyenne d'âge des médecins se situe à 48,4 ans (cf. tableau 4). Un médecin du secteur ambulatoire aura en moyenne 53 ans, tandis que son collègue du secteur hospitalier aura 42,8 ans. La moyenne d'âge des femmes médecins, plus basse que celle des hommes (50,4 ans), s'élève à 44,7 ans. La différence d'âge entre les secteurs ambulatoire et hospitalier s'explique par le fait que la formation postgraduée des assistants se déroule essentiellement en milieu hospitalier. La pyramide des âges du graphique illustre la répartition sexospécifique du corps médical en fonction de l'âge (cf. figure 3).

Dans les tranches d'âge 25–29 ans et 30–34 ans, la proportion de femmes est supérieure à celle des hommes. Les changements démographiques enregistrés chez les étudiants en médecine humaine vont encore accentuer cette tendance au cours des prochaines années. En 2010, plus d'hommes que de femmes exercent dans le secteur médical au-delà de 35 ans.

**Tableau 4**Age moyen des médecins dans les secteurs ambulatoire et hospitalier en 2010.

	femmes	hommes	tous
secteur ambulatoire	50,0	54,4	53,0
secteur hospitalier	39,7	44,9	42,8
tous	44,7	50,4	48,4

#### Les médecins en exercice et leur fonction

Les fonctions occupées par les médecins en pratique ambulatoire donnent une image relativement uniforme. Près de 86 % des médecins dont l'activité principale est en pratique ambulatoire sont propriétaires ou propriétaires associés de leur cabinet. 1,7 % des médecins sont engagés en tant qu'assistant au cabinet médical ou que spécialiste au cabinet. Le reste des mé-



**Tableau 5**Liste des principales fonctions du secteur hospitalier en 2010 (N = 12 929).

fonction	femmes	hommes	total
médecin chef	148	1353	1501
	(9,9%)	(90,1%)	(11,6%)
médecin	341	1342	1683
adjoint	(20,3%)	(79,7%)	(13,0%)
chef de	1149	1717	2866
clinique	(40,1%)	(59,9%)	(22,4%)
assistant en formation	3733	3146	6879
	(54,3%)	(45,7%)	(53,2%)
total	5371	7558	12929
	(41,5%)	(58,5%)	(100%)

decins de ce secteur exerce une autre fonction ou aucune indication n'est disponible en vue de l'analyse. Le tableau 5 illustre la répartition au sein du secteur hospitalier. Les assistants en formation postgraduée représentent le groupe le plus important de ce secteur. Parmi l'échantillon de 12929 médecins analysés, plus de 50% exercent comme assistants.

Le nombre respectif de médecins dans chaque fonction diminue à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie. Dans le secteur hospitalier, 11% des médecins occupent un poste de médecin chef, dont environ 9,9% de femmes; ce taux atteint 40,1% pour les cheffes de clinique. Plus on remonte dans la hiérarchie, plus la proportion de femmes médecins diminue. Seule la fonction d'assistant atteste une part plus élevée de femmes que d'hommes.

#### Autodéclaration des médecins sur myFMH

#### Base de données

Le dernier délai pour la prise en compte des données dans le cadre de la statistique médicale de la FMH est le 31 décembre de l'année considérée. Au 31 décembre 2010, 6475 médecins ont répondu aux questions concernant le contenu de leur activité sur myFMH, soit 31% environ des médecins enregistrés sur la

Validation des données en vue de la recherche sur la fourniture des soins. Bull Méd Suisses. 2010;91(3): 64–6.

2 Kraft, E, Napierala C.

#### Amélioration des données relatives à la qualité sur www.myfmh.ch

Les médecins qui possèdent déjà un profil de membre sur la plate-forme www.myFMH.ch peuvent se connecter comme à l'accoutumée, répondre aux questions de la statistique médicale de la FMH, contrôler les données existantes et les modifier si nécessaire.

Vous trouverez le questionnaire sur la page d'accueil de myFMH. Si vous avez des problèmes pour vous enregistrer ou vous connecter, n'hésitez pas à prendre contact avec nous: courriel: info-dig@fmh.ch; assistance téléphonique: 031 359 12 59.

Le modeste investissement personnel de chacun – dix minutes suffisent pour répondre aux questions posées et contrôler les données saisies – a une portée considérable pour l'ensemble du corps médical. Pour pouvoir agir avec compétence à l'interne comme à l'externe, conformément à la devise «Pas de politique de santé sans la FMH», la FMH doit pouvoir disposer d'une base de données sûre. Elle a donc besoin du soutien de l'ensemble du corps médical pour réunir les informations nécessaires.

Nous souhaitons remercier tous les médecins qui ont autodéclaré leurs données sur myFMH pour leur précieux travail en faveur d'une statistique médicale représentative!

plate-forme. Le taux de participation à l'autodéclaration a progressé d'environ 6% par rapport à l'année dernière, grâce aux différentes mesures entreprises.

Dans le secteur ambulatoire, les données issues de l'autodéclaration correspondent à celles de l'échantillon principal en ce qui concerne la répartition sexospécifique. Dans ce secteur, environ 31% des données issues de l'autodéclaration ont été soumises par des femmes (échantillon principal: 32%). Dans le secteur hospitalier cependant, les femmes sont sousreprésentées au sein des données récoltées (20% des données issues de l'autodéclaration, contre 40,5% au sein de l'échantillon principal). Dans le troisième secteur (autre secteur), les données correspondent à celles de l'échantillon principal.

L'interprétation de ces données confirme la représentativité quant à la répartition par secteur. La répartition sexospécifique dans le secteur ambulatoire et le troisième secteur (autre secteur) correspond à celle de l'échantillon principal. Seul le chiffre des femmes dans le secteur hospitalier fait état d'une représentativité limitée dont il faut tenir compte lors de l'interprétation.

Le chapitre suivant aborde le taux d'occupation des médecins en pratique ambulatoire et en milieu hospitalier. Il traite ensuite des résultats spécifiques au secteur ambulatoire et de ceux du milieu hospitalier.

Les données issues de l'autodéclaration relatives au taux d'occupation ont été validées dans le cadre d'une étude menée conjointement avec l'entreprise NewIndex et les résultats publiés dans le Bulletin des médecins suisses [2].

## Taux d'occupation

Le taux d'occupation moyen du corps médical est, tout comme l'année dernière, de neuf demi-jours, soit 4,5 jours de travail par semaine. On constate clairement que le taux d'occupation moyen est plus élevé en milieu hospitalier que dans les deux autres secteurs.

#### Tableau (

Taux d'occupation moyen en demi-jours par semaine en fonction du sexe et du secteur en 2010 (activité principale) (N = 3829).

	femmes	hommes	total
secteur ambulatoire	6,8	9,1	8,5
secteur hospitalier	8,6	10,2	9,8
autre secteur	7,6	8,5	8,2
total	7,6	9,4	8,9

Les femmes médecins préfèrent le travail à temps partiel, comme le relève clairement le tableau 6. En règle générale, elles travaillent un jour de moins par semaine que leurs collègues masculins. La différence sexospécifique est plus marquée dans le secteur ambulatoire que dans le secteur hospitalier. En pratique ambulatoire, l'écart est de deux demi-jours, tandis qu'en milieu hospitalier, il atteint tout juste 1,6 demi-jour par semaine. Cet écart moins prononcé du taux



d'occupation entre les médecins hommes et femmes en milieu hospitalier s'explique principalement par le fait que les médecins accomplissent leur formation postgraduée en milieu hospitalier et que, pendant cette période professionnelle, il est plus rare de réduire son temps de travail.

Les médecins qui n'exercent leur activité principale ni en pratique ambulatoire ni en milieu hospitalier indiquent une moyenne de 8 demi-jours hebdomadaires et ont ainsi le taux d'occupation le plus bas; leur catégorie est également celle qui connaît le moins de variations. Si certains médecins indiquent un taux d'occupation hebdomadaire de 7 jours dans le secteur ambulatoire ou hospitalier, ceux du troisième secteur (autre secteur) n'atteignent jamais ce chiffre.

#### Secteur ambulatoire

Les médecins en pratique ambulatoire indiquent qu'en 2010, une grande partie d'entre eux (63,1%) exercent en cabinet individuel (cf. tableau 7). Environ la moitié des femmes médecins (52,8%) pratiquent en cabinet individuel ou en cabinet de groupe à deux ou plusieurs médecins. La répartition masculine diffère légèrement: 67,6% des médecins hommes travaillent en cabinet individuel et un peu moins d'un tiers dans un cabinet de groupe (à deux ou plusieurs médecins).

**Tableau 7**Structure du cabinet des médecins exerçant principalement dans le secteur ambulatoire en 2010 (N = 13550).

	femmes	hommes	total
cabinet individuel	2156 (52,8%)	6397 (67,6%)	<b>8553</b> (63,1%)
cabinet de groupe à deux ou plusieurs médecins	1924 (47,2%)	3073 (32,4%)	<b>4997</b> (36,9%)
total	4080 (100%)	9470 (100%)	<b>13 550</b> (100 %)

Les médecins qui exercent en cabinet de groupe pratiquent leur activité dans des cabinets de différentes tailles. Un cabinet de groupe peut réunir jusqu'à 55 médecins, mais en moyenne, 3,6 médecins travaillent dans un cabinet de groupe.

Le taux de praticiens affiliés à un réseau de médecins est de 48,1%. Parmi les hommes, 51% sont affi-

liés à un réseau de médecins tandis que la part de leurs collègues féminins est moins élevée et atteint 40% (cf. tableau 8).

Membres d'un réseau de médecins en 2010 (N = 2379).

total
1146
1 233
2379
1

Le taux de médecins participant à un service de garde et d'urgence régional se monte à 53%; 30% participent à un service de garde et d'urgence spécialisé. En résumé, on constate qu'environ 74% des médecins en pratique ambulatoire de l'échantillon participent à un service de garde et d'urgence et que 66% soignent des patients à l'extérieur de leur cabinet (par ex. dans des homes et dans le cadre de visites à domicile).

#### Secteur hospitalier

Les soins ambulatoires en milieu hospitalier sont un sujet d'actualité. Parmi 2131 médecins, 1912 (soit 90%) indiquent soigner des patients en pratique ambulatoire. En cas d'urgence, les patients sont traités à environ 89% par des médecins en milieu hospitalier. Dans ce secteur, 11% des médecins indiquent ne pas soigner de patients hospitalisés; parmi ces médecins, certains travaillent exclusivement au service des urgences, d'autres sont des directeurs d'hôpitaux, des spécialistes en pathologie, etc.

#### Tableaux détaillés et questions

Vous trouverez tous les tableaux détaillés de la statistique médicale 2010 et des années précédentes ainsi que quelques indicateurs relatifs à la démographie médicale sur le site internet www.fmh.ch.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour toute question ou complément d'information concernant les chiffres et les évaluations présentés ici. Le papillon consacré à la statistique médicale de la FMH offre une présentation compacte et simplifiée des chiffres de la statistique et peut être commandé par courriel à ddq@fmh.ch ou par téléphone au 031 359 11 11.

## Nouvelle présentation en ligne de la statistique médicale de la FMH

La présentation de la statistique médicale de la FMH sur le site www.fmh.ch → Autres thèmes → Démographie médicale a fait peau neuve, elle est désormais interactive. Au lieu de télécharger les différentes statistiques, l'utilisateur dispose dès à présent, et ce pour les statistiques des années 2008 à 2010, d'une interface lui permettant de rechercher lui-même les informations désirées. La recherche peut ensuite être enregistrée localement. Bien entendu, les statistiques élaborées avant 2008 continuent à être disponibles au format PDF sur le site. En cas de question concernant l'utilisation de l'interface, les chiffres ou les évaluations présentés ici, les collaborateurs du département Données, démographie et qualité (DDQ) se tiennent à votre entière disposition (ddq@fmh.ch / 031 359 11 11).



Glossaire (par ordre alphabétique)	
Activité principale	Est considéré comme activité principale le lieu de travail où le médecin exerce la majeure partie de son activité.
Autre secteur	Font partie d'un autre secteur les activités de médecins ne relevant ni du secteur ambulatoire ni du secteur hospitalier, par ex. professeurs, privat-docents, médecins engagés par des assurances, etc.
Cabinet à deux médecins ou de groupe	Cabinet à deux médecins ou de groupe: utilisation d'appareils, d'équipements, de locaux ou de personnel par deux ou plusieurs médecins.
Cabinet individuel	Cabinet individuel: utilisation d'appareils, d'équipements, de locaux ou de personnel par un seul médecin.
Canton	Le canton pris en compte est celui dans lequel le médecin exerce son activité principale. S'il n'a rien indiqué à ce sujet, c'est le canton de l'adresse de contact qui est pris en compte.
Discipline principale	La discipline principale d'un médecin correspond au titre de spécialiste dans le cadre duquel il exerce la majeure partie de son activité médicale (d'après son autodéclaration et les règles prédéfinies).
Médecins du secteur ambulatoire	Médecins qui exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire.
Médecins du secteur hospitalier	Médecins qui exercent leur activité principale en milieu hospitalier.
Médecins d'un autre secteur	Médecins qui n'exercent leur activité principale ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier.
Réseaux de médecins	Les réseaux de médecins sont des organisations formées par des prestataires de soins et assurant la couverture médicale. Sur la base d'une collaboration contractuelle tant mutuelle qu'avec des fournisseurs et des organismes extérieurs au réseau, ils fournissent des prestations de santé axées sur les besoins des patients. Cette collaboration repose sur un processus thérapeutique convenu par contrat, des structures organisationnelles entrepreneuriales et une culture commune de la prise en charge des patients.
Secteur ambulatoire	Font partie du secteur ambulatoire les consultations données et les soins dispensés par des médecins en cabinet individuel ou de groupe. Les patients sont généralement traités de manière ambulatoire ou à leur domicile (visites à domicile). Font également partie du secteur ambulatoire les activités des médecins consultants privés dans les hôpitaux ou dans des dispensaires, des infirmeries ou des établissements analogues attachés à des entreprises, des écoles, des homes pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries (cabinet médical indépendant ou semblable). (Source: OFS).
Secteur hospitalier	Font également partie du secteur hospitalier les traitements médicaux, diagnostics, soins, interventions chirurgicales, analyses, services d'urgence et activités de formation prégraduée, postgraduée et continue, etc. dans les hôpitaux. Font également partie du secteur hospitalier les foyers protégés avec un encadrement social 24 h sur 24 accueillant des enfants, des personnes âgées et des groupes de personnes dont l'autonomie est limitée. (Source: OFS).
Taux d'occupation	Le taux d'occupation est indiqué en demi-jours. Un demi-jour correspond à un volume de travail de 4 à 6 heures. Un emploi à plein temps correspond à un taux d'occupation hebdomadaire moyen de 10 demi-jours.
Traitements ambulatoires en milieu hospitalier	Tous les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers ou semi-hospitaliers.
Traitements hospitaliers en milieu hospitalier	<ul> <li>Séjours à l'hôpital d'au moins 24 heures pour des examens, des traitements et des soins.</li> <li>Séjours à l'hôpital de moins de 24 heures, au cours desquels un lit est occupé durant une nuit.</li> <li>Séjours à l'hôpital en cas de transfert dans un autre hôpital ou en cas de décès.</li> </ul>

